

SUGGESTION CITOYENNE

en vue de la constitution d'une commission délibérative

Page à compléter et à remettre au Parlement. La dernière page, à compléter et à photocopier, sert au recueil des signatures.

Veillez compléter les informations suivantes :	
Suggestion citoyenne	
Titre (de quel sujet débattera la commission délibérative ?)	
Explications (description)	
Personne de contact (obligatoirement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale)	
Nom	
Prénom(s)	
Date de naissance jj/mm/aaaa	
Adresse	
Courriel et/ou numéro de gsm	
Signature	
Dépôt de la suggestion (afin d'être validées, seules les signatures des résidents en Région de Bruxelles-Capitale et âgés de 16 ans ou plus sont valables)	
Date du dépôt	
Nombre de signatures*	

Pour que votre suggestion citoyenne soit analysée et transmise au parlement compétent, veuillez l'envoyer ou la déposer à cette adresse :

Parlement bruxellois
rue du Lombard, 69
1000 Bruxelles

Vous pouvez également l'envoyer par courriel à : contact@democratie.brussels

En soumettant cette suggestion citoyenne, vous acceptez qu'elle soit publiée sur www.democratie.brussels.

<i>Cadre réservé à l'Administration</i>	
<i>Numéro de la suggestion</i>	
<i>Date de réception</i>	

SUGGESTION CITOYENNE
en vue de la constitution d'une commission délibérative
(cette page peut être photocopiée)

[Veuillez copier ici la thématique et les explications complétées sur la page précédente]

Je soutiens cette suggestion citoyenne. Si elle recueille au moins 1.000 signatures de personnes âgées de 16 ans accomplis et résidant en Région de Bruxelles-Capitale, elle pourrait être débattue dans une commission délibérative composée de parlementaires et de personnes tirées au sort.

	Nom et prénom(s)	Date de naissance jj/mm/aaaa	Code postal	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				